

«Laissez Air Algérie travailler et se développer»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4370 - Mardi 9 janvier 2018 - Prix : 10 DA

Logement

Temmar : la délivrance des actes de propriété, «une priorité»

Page 24

Hasbellaoui réitère son engagement à trouver des solutions à leurs revendications La grogne des médecins résidents se propage aux autres hôpitaux du pays

Page 2

Une victoire toute proche mais une paix qui l'est moins

Par Mohamed Habili

2018 serait-elle l'année de la fin de la guerre en Syrie, comme 2017 a été celle de la guerre en Irak ? On est d'autant plus fondé à se poser cette question que sur le terrain il ne fait pas de doute que les forces loyalistes, avec l'aide de leurs alliés, ont soit déjà pris l'avantage sur leurs ennemis, soit elles sont en train de le faire. Pour l'heure, les combats se concentrent dans la Ghouta orientale, non loin de Damas, et dans la périphérie de Idlib. Plus vite ces deux bastions de l'opposition seraient repris, plus rapidement la Syrie renouerait avec la paix. Autant dire, donc, qu'il dépend du rythme de ces deux batailles que la paix survienne dès cette année, peut-être même au cours de ses premiers mois, ou qu'au contraire elle tire indéfiniment en longueur. Dans un cas comme dans l'autre, la victoire devrait revenir au régime syrien, à moins d'un spectaculaire retournement de conjoncture, dont du reste on voit mal la forme qu'il pourrait prendre. Au point où en sont les choses, il n'y a qu'un moyen d'empêcher cette victoire, ce serait de bouleverser le rapport de force actuel. Or cela ne peut s'obtenir que si l'on change de guerre, c'est-à-dire que dans la mesure où les alliés régionaux et internationaux de l'opposition décident de lui apporter une aide équivalente à celle dont bénéficie le régime syrien de la part de ses propres alliés. Un scénario certes improbable, mais qu'on ne peut totalement exclure.

Suite en page 3

Pénurie de médicaments anti-cancer

Les malades lancent un ultime cri de détresse



Alors que le ministère de la Santé rassure quant à la disponibilité de médicaments anti-cancer, précisant que la rupture touchant certains d'entre eux relève de facteurs exogènes, les malades ainsi que l'association d'aide aux cancéreux «El Ame» tirent la sonnette d'alarme et ne cessent d'alerter les pouvoirs publics depuis novembre dernier sur les perturbations affectant certains produits.

Lire page 2

Le recyclage peut générer près de 100 milliards de DA annuellement

Vers un plan national de gestion des déchets

Page 3

Exposition de photos à l'Hôtel Sofitel d'Alger

La ville d'Alger revisitée par Yasmine Lalle

Page 13

Pénurie de médicaments anti-cancer

Les malades lancent un ultime cri de détresse

■ Alors que le ministère de la Santé rassure quant à la disponibilité de médicaments anti-cancer, précisant que la rupture touchant certains d'entre eux relève de facteurs exogènes, les malades ainsi que l'association d'aide aux cancéreux «El Amel» tirent la sonnette d'alarme et ne cessent d'alerter les pouvoirs publics depuis novembre dernier sur les perturbations affectant certains produits.

Par Louiza Ait Ramdane

La situation du malade atteint de cancer ne cesse de se dégrader, faute de prise en charge correcte en raison du manque de médicaments. C'est le cri d'alarme lancé par les malades et l'association d'aide aux cancéreux «El Amel». En effet, depuis quelques mois, des perturbations sont enregistrées sur certains médicaments, alors que d'autres sont carrément en rupture. L'association a saisi le ministère de la Santé quant aux retombées de cette situation sur les malades. Ainsi, la présidente de cette association, Hamida Kettab, a déclaré à l'APS que certains médicaments indispensables aux cancéreux «ne sont plus disponibles depuis plus de quatre mois». Elle a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de délivrer des autorisations temporaires d'utilisation (ATU) pour certains produits non disponibles et non encore enregistrés en Algérie, tout en déplorant que la liste des produits cités dans le dernier communiqué du ministère ne concerne pas ceux qui sont largement utilisés par les cancéreux. M^{me} Kettab a soulevé, en outre, la contrainte liée à la délivrance d'ordonnances aux malades par des praticiens des Centres anti-cancer (CAC) au moment où les médicaments prescrits ne sont disponibles que dans les pharmacies d'hôpitaux.

De son côté, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo), Messaoud Belambri, a réitéré sa requête consistant à mettre à la disposition des malades les traitements qui peuvent leur être administrés chez eux, par voie orale, au niveau des 11 000 officines situées à travers le territoire national, afin, a-t-il dit, de faciliter l'accessibilité des usagers à ces médicaments.

Cette situation oblige les concernés à effectuer souvent des déplacements



contraignants, alors qu'ils peuvent obtenir leur traitement en ambulatoire. «Cela n'occasionne pas des frais supplémentaires à l'Etat, étant donné que la prise en charge est assurée par la sécurité sociale dans le cadre du tiers-payant».

M. Belambri a précisé que cette requête, soumise à la tutelle depuis quelques années, est au stade de la réflexion. Cependant, le ministère de la Santé, par la voix de son conseiller à la communication, Slim Belkessam, soutient que des

ATU ont été délivrées pour certains médicaments destinés au traitement du cancer avant même leur enregistrement. Rappelant que l'Algérie est l'un des rares pays au monde à rendre gratuits ces médicaments, le représentant du ministère a indiqué que le récent enregistrement de 20 nouvelles molécules anti-cancer vient régulariser les traitements mis à la disposition des malades grâce aux ATU, lesquelles sont accordées lorsqu'un médicament est nécessaire pour un ou

plusieurs patients, mais que le laboratoire concerné par sa production n'a pas déposé de demande d'enregistrement, soulignant que cette procédure (enregistrement) tient compte de ce qui arrange le plus grand nombre de malades au meilleur coût, les produits étant importés.

M. Belkessam a tenu à préciser que tous les médicaments non cités dans le dernier communiqué sont disponibles au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), tout en reconnaissant qu'il peut y avoir, parfois, une perturbation dans un établissement hospitalier ou un autre, mais le problème est vite réglé. A ce sujet, il a clarifié que toute prescription de médicament doit s'inscrire dans une logique de consensus qui assure la disponibilité des meilleurs traitements aux meilleurs coûts en tenant compte de la capacité financière, d'une part, et du nécessaire recul quant à l'apport effectif de chaque molécule, d'autre part.

Par ailleurs, une cellule de veille sera mise en place demain au niveau du ministère de la Santé pour assurer le suivi de la disponibilité des médicaments, a annoncé le directeur général de la Pharmacie au ministère, Hamou Hafed.

Cette cellule regroupera l'ensemble des opérateurs de la filière pharmaceutique, à savoir le Snapo, l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop), le Syndicat algérien de l'industrie pharmaceutique (SAIPa), l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (Anpp), les représentants des distributeurs, ainsi que la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH).

M. Hafed a imputé les perturbations signalées par moments à des tensions exogènes, s'agissant des médicaments importés, explicitant que la fluctuation des prix à l'international «empêche les laboratoires d'établir des programmes prévisionnels d'importation à plus long terme».

L. A. R.

Hasbellaoui réitère son engagement à trouver des solutions à leurs revendications

La grogne des médecins résidents se propage aux autres hôpitaux du pays

Environ un millier de médecins résidents, soutenus par des étudiants, maîtres-assistants, des internes dentistes et autres pharmaciens, ont manifesté à Constantine. Une autre marche est prévue pour aujourd'hui à Oran pour réclamer l'amélioration de leurs conditions socio-professionnelles, mais surtout en signe de soutien à leurs confrères, tabassés à Alger.

Les manifestants se sont rassemblés au Centre hospitalo-universitaire Benbadis avant de marcher jusqu'au centre-ville. Les médecins brandissaient des banderoles réclamant l'amélioration de leur situation socioprofessionnelle et scandaient aussi des slogans dénonçant la position du ministre de la Santé vis-à-vis de leurs revendications. Armés de blouses blanches et de banderoles, les manifestants ont été quadrillés par un imposant dispositif sécuritaire, les empêchant ainsi de marcher vers le cabinet du wali. Selon le président du bureau local du Collectif auto-

me des médecins résidents algériens, Abdelmoumène Hadidi, les médecins résidents revendiquent «un statut juridique» complétant leur statut général aux côtés d'autres revendications en rapport avec les œuvres sociales, le service national, le service civil et la formation. Il a également affirmé que la marche organisée à Constantine vise à «soutenir» les démarches des médecins résidents qui ont organisé mercredi dernier une marche dans la capitale. Malgré la fatigue lisible sur les visages, les protestataires ont affirmé qu'ils ne baisseront pas les bras avant la satisfaction de toutes leurs revendications. De son côté, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a réitéré, hier, son engagement à trouver des solutions aux revendications des médecins résidents dans le cadre d'un «dialogue responsable et constructif». En effet, dans une déclaration à la presse à l'issue de la présentation du



bilan des activités budgétaires de son secteur pour l'année 2015 devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale, ce dernier a précisé que les «portes demeurent ouvertes aux médecins résidents», ajoutant

que «ce dossier sera pris en charge» et que «tous les points concernant le secteur de la santé ont été pris en charge». Le haut responsable du secteur de la santé a soutenu que «nous tentons de trouver les solutions idoines à tous les problèmes

dans le cadre d'un dialogue objectif, constructif et responsable». Les revendications soulevées par les médecins résidents sont principalement liées aux œuvres sociales, au service militaire et au service civil. S'agissant de la revendication relative à la révision du service civil, M. Hasbellaoui a estimé que ce dernier était «plus qu'essentiel», mettant en exergue l'importance de son «adaptation et de son développement à travers l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de l'aspect technique ainsi que la dotation en équipements médicaux pour une meilleure prise en charge des malades». Le ministre a rappelé que la nouvelle loi sur la santé «contribuera à l'amélioration et au développement de ce service», réitérant son «engagement à l'amélioration et à la promotion de la gestion des établissements hospitaliers pour fournir aux malades une prestation sanitaire de qualité».

Thininene Khouchi

Zaalane répond à ceux qui veulent privatiser la compagnie

«Laissez Air Algérie travailler et se développer»

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports a apporté un démenti formel aux rumeurs selon lesquelles Air Algérie souffre de lacunes en matière de respect des normes de sécurité.

Par Meriem Benchaouia

La compagnie nationale de transport aérien continue d'assurer des services de grande qualité à ses voyageurs et «n'a aucun problème en matière de normes de sécurité», a affirmé, à Bouira, Abdelghani Zaâlane. «Notre compagnie ne connaît aucun problème en matière de critères de sécurité. Air Algérie offre des services de grande qualité à ces voyageurs et elle continue de le faire à travers les différents pays d'Europe sans aucune contrainte», a expliqué le ministre en réponse à une question de la presse relative au récent rapport établi par l'aviation civile chinoise sur les mauvaises performances de certaines compagnies aériennes et qui ne seront pas autorisées d'augmenter leurs dessertes vers la Chine.

Par ailleurs, le ministre qui inspectait les différents projets de son secteur à Bouira, a saisi cette occasion pour rassurer que la «situation financière d'Air Algérie n'est pas difficile». Le staff de la compagnie «est en train d'élaborer un plan pour améliorer davantage la situation de l'entreprise», a-t-il dit. «Le staff d'Air Algérie, ses travailleurs et ses partenaires, peuvent surmonter facilement la situation actuelle qui n'est pas difficile, et qui ne peut pas freiner le cours de ses services», a assuré le ministre au cours de son déplacement à Bouira, où il a inspecté et inauguré quelques projets relevant du secteur des travaux publics et des transports, à l'image du dédoublement de la route nationale n° 33 reliant Bouira à Haizer sur 10 km. M. Zaâlane a appelé à «laisser la compagnie nationale Air Algérie travailler et régler ses contraintes par ses propres responsabilités, sans créer de la polé-



PHOTO: K.

mique autour de ce sujet, dont certaines parties veulent en profiter pour faire du bruit». «Notre compagnie continue de transporter ses voyageurs en été et en période de vacances de façon normale, donc on doit la laisser travailler», a-t-il dit. Par ailleurs, M. Zaâlane qui a évoqué, lors d'un point de presse, le problème de paiement des entreprises réalisatrices, a tenu à rassurer les responsables de ces entreprises tout en réitérant l'engagement de l'Etat à prendre en charge les situations impayées afin de leur permettre de s'approvisionner et de payer leurs ouvriers.

«La situation s'est beaucoup améliorée depuis la décision du président de la République Abdelaziz Bouteflika concernant la prise en charge des situations

financières impayées des entreprises réalisatrices», a souligné le ministre, relevant que dans le secteur des travaux publics une enveloppe de 120 milliards de dinars a été débloquée pour payer les entreprises du secteur. Le ministre a évoqué, entre autres, la question des gares de péage autoroutières.

A ce propos, M. Zaâlane a précisé que le taux de réalisation de ces gares, ainsi que des autres structures de sécurité et de secours a atteint 65%, tout en assurant que le projet devrait être livré d'ici à la fin de l'année en cours.

Quant aux prix du péage, le ministre a expliqué qu'ils seront étudiés et arrêtés de façon à assurer l'entretien de l'autoroute Est-Ouest. Concernant le raccordement des villes du pays à l'au-

toroute Est-Ouest ainsi qu'à la rocade des Hauts-Plateaux et aux routes nationales N° 1, 6 et 3, le ministre a expliqué que cela sera basé sur le Schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT). Ainsi, d'autres pénétrantes seront réalisées pour relier les villes notamment portuaires comme Béjaïa, Mostaganem et Jijel, ainsi qu'Oran, afin de donner une nouvelle impulsion aux activités économiques et commerciales, a expliqué M. Zaâlane, précisant que treize pénétrantes sont actuellement en cours de réalisation. A long terme, le ministre a annoncé des projets similaires pour relier d'autres villes du pays à cet important réseau routier, dans le cadre du programme de 2025-2030.

M. B.

Le recyclage peut générer près de 100 milliards de DA annuellement

Vers un plan national de gestion des déchets

L'ensemble du système de gestion et de recyclage des ordures ménagères, en particulier, va être entièrement revu, notamment en ce qui concerne les contenants en plastique sous leurs diverses formes. Pour ce faire, un dossier est actuellement à l'étude au niveau du ministère de l'Environnement, a annoncé, hier, Kamal Eddine Belatrèche, secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, sur les ondes de la Radio chaîne 3.

A ce titre, indiquant que les quantités de déchets domestiques et industriels générés en Algérie sont estimées à environ 13 millions de tonnes/an, dont seuls 5% sont recyclés, il dira que ce marché, «laissé à l'aban-

don», représente quelque 38 milliards de DA. Des quantités qui sont appelées à doubler d'ici à 2035 en raison de la croissance démographique, pour atteindre les quelque 20 millions de tonnes/an, soit 136 milliards DA.

A ce propos, il annoncera l'élaboration en cours d'un schéma national destiné à organiser leur gestion à des fins économiques au niveau du département de l'environnement. Ainsi, l'invité de la rédaction indiquera que pour faire face à la question de la gestion des déchets dans leur ensemble, le ministère de l'Environnement examine actuellement, en coopération avec un organisme allemand, l'idée de création d'une «gouvernance locale» en la matière. Un concept

qui, dira-t-il, touchera l'ensemble des aspects relatifs à la collecte des déchets, les taxes à prélever pour leur enlèvement ainsi que leur recyclage et leur valorisation. Et de souligner, à ce sujet, qu'une fois finalisée, cette «gouvernance locale» de gestion des déchets sera appliquée dans des villes pilotes. Dans ce contexte, il fera part de la mise sur pied d'un marché spécialisé dans l'exploitation économique des déchets, via une bourse créée pour des investisseurs désirant intégrer ce créneau. Il relèvera, à ce propos, que sur le quinquennat 2016-2020, les activités de traitement et de recyclage de ces déchets sont susceptibles de générer, chaque année, quelque 97 milliards de DA.

Pour rappel, mardi dernier lors d'une visite de travail à Médéa, Fatma-Zohra Zerouti, première responsable du secteur, considérant qu'«il est temps de rentabiliser ces millions de tonnes d'ordures ménagères jetées quotidiennement» en mettant en place «une industrie capable de transformer cette richesse sous-exploitée en une véritable ressource financière pour les collectivités», a souligné «la ferme volonté» des «hautes autorités du pays à développer l'économie verte». Pour ce faire, indiquant que des études ont été lancées par son département pour mettre en place de nouveaux mécanismes à même de réduire les quantités de déchets destinées aux décharges

LA QUESTION DU JOUR

Une victoire toute proche mais une paix qui l'est moins

Suite de la page une

Mais, ce qu'il reste de guerre en Syrie, tient-il à ce qu'aucun accord politique n'ait encore pris forme, qu'il s'agirait seulement le cas échéant de faire accepter aux belligérants, ou à ceci que tant que des batailles décisives en cours ne sont pas terminées, un accord n'est pas la priorité du moment ? Le fait qu'il y ait d'ores et déjà, et depuis quelque temps, un camp à l'offensive et un autre à la défensive, qui plus est avec une faible probabilité d'un renversement des rôles, laisse penser qu'en l'occurrence la difficulté principale réside dans l'élaboration d'un accord. Toute guerre se termine par un accord, mais il n'y a pas d'accord possible avant qu'une guerre ne soit entrée dans sa phase finale, avant donc que l'on sache quel camp est le vainqueur et lequel est le vaincu. Ce qui rend encore plus difficile en l'occurrence l'élaboration d'un accord final, c'est que les parties prenantes sont les unes syriennes et les autres non syriennes, les unes au premier plan, et les autres au second. Pour que les hostilités s'arrêtent, il faut trouver une formule acceptable par tous les vaincus. On mesure toute la difficulté de la tâche. Il n'en reste pas moins que la reprise de la Ghouta orientale et d'Idlib est désormais à portée de main de l'armée syrienne. Elle peut se réaliser dans le court terme, donc dès cette année. Cette victoire peut tout aussi bien mener à la paix qu'à une nouvelle guerre dans la région. C'est qu'on voit depuis quelque temps déjà se profiler une sorte de suite au conflit actuel, où les puissances régionales cessant par nécessité de s'agiter dans la coulisse entrent elles-mêmes en scène. Une victoire du régime syrien étant aussi celle de l'Iran, et par conséquent une défaite pour l'Arabie Saoudite et peut-être aussi pour Israël, il ne serait pas impossible que ces derniers redoublent d'effort pour s'en prémunir.

M. H.

Lynda Naili

Cérémonie de présentation du programme spatial algérien

Bouteflika réitère l'engagement de l'Etat en maîtrise des technologies modernes

■ La cérémonie consacrée à la présentation du programme spatial algérien a eu lieu hier au Centre international des conférences (CIC), à Alger, en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et de plusieurs membres du gouvernement. A cette occasion, il a été procédé à la projection d'une vidéo sur le programme spatial algérien qui a été couronné par le lancement réussi du satellite Alcomsat-1.



P.N.O.R. dont 9 sont dédiés à la diffusion de chaînes de télévision et de radios numériques.

Ouyahia au sujet d'Alcomsat-1 : «Une nouvelle ère aux retombées positives pour le développement national»

Le lancement du satellite algérien Alcomsat-1 est «une nouvelle ère aux retombées positives pour le développement national», a indiqué, hier à Alger, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia. «Avec le lancement du satellite algérien de télécommunication Alcomsat-1, l'Algérie entre dans une nouvelle ère avec d'autres retombées positives attendues pour le développement national», a-t-il affirmé dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de présentation du lancement d'Alcomsat-1, en présence de membres du gouvernement, des cadres de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), de la TDA et d'Algérie télécom satellite (ATS). Il a ajouté qu'Alcomsat-1 «permettra au pays de disposer d'un réseau national de transmissions et de communication très performant et mieux sécurisé, y compris aux risques de catastrophes naturelles», soulignant que «chacun mesure l'importance d'un système d'information et de télécommunication efficace et continu pour toute la vie économique et sociale d'une nation à l'ère des réseaux et des échanges électroniques». Le satellite algérien Alcomsat-1 a été lancé avec succès le 10 décembre dernier, porté par le lanceur chinois Long March 3B depuis la station Xichang Satellite Launch Center, située dans la province du Sichuan à 2 200 km au sud-ouest de Pékin.

D. Y./APS

Par Dalil Y.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a réitéré, à cette occasion, l'engagement de l'Etat en matière de maîtrise des technologies modernes en les mettant au cœur de la dynamique du développement économique, voire sa locomotive. Dans un message à l'occasion de la célébration du personnel de l'Agence spatiale algérienne (ASAL) pour la réalisation et la mise en orbite réussie, le 10 décembre dernier, du satellite algérien de télécommunications spatiales Alcomsat-1, le président Bouteflika a réitéré «l'engagement de l'Etat en matière de maîtrise des technologies modernes en les mettant au cœur de la dynamique du déve-

loppent économique, voire sa locomotive», appelant la jeunesse algérienne «qui est notre espoir, à prendre exemple sur le staff technique de notre agence spatiale». Le président de la République a exhorté les jeunes à «prendre exemple sur le staff technique de notre agence spatiale en traduisant la volonté en réalisations honorant notre pays dans les différents domaines», affirmant que «seule la conjugaison des efforts et des énergies vives de notre pays est à même de concrétiser les aspirations de notre peuple». «J'appelle les différentes institutions et organes de l'Etat ainsi que le secteur privé à l'exploitation optimale des services et applications que garantit ce satellite dans les divers domaines d'activités», a ajouté le chef de l'Etat. Dans ce

contexte, le Président Bouteflika a souligné que «le développement économique passe aujourd'hui par la maîtrise des technologies modernes», relevant que «les disparités entre pays développés et pays sous-développés s'expliquent par leur différence en termes de rapidité d'appropriation de la technologie». «Les scientifiques de l'Agence viennent de prouver, à travers leurs réalisations, que l'acquisition et l'appropriation de la technologie ne nous sont pas inaccessibles et que nous ne sommes pas condamnés à l'achat uniquement de ce qui est produit par les autres», a soutenu le président de la République dans son message. Et d'ajouter: «Les chercheurs et experts dans nos universités et instituts, laboratoires et ateliers,

se doivent de concrétiser leurs expériences et inventions et de jeter des ponts avec les entreprises de production pour combler l'écart entre le monde de l'innovation et les domaines d'application de la production, du marketing et de consommation, et partant permettre à notre économie de passer à l'exportation hors hydrocarbures». Le satellite algérien Alcomsat-1 a été lancé avec succès le 10 décembre dernier, portée par le lanceur chinois Long March 3B, depuis la station Xichang Satellite Launch Center, située dans la province du Sichuan à 2 200 km au sud-ouest de Pékin. Fruit d'un partenariat avec la Chine et dédié notamment aux télécommunications, la télédiffusion et l'internet, le satellite dispose de 33 transpondeurs

Logement

L'ASAL offre une maquette d'Alcomsat-1 au Président Bouteflika

L'AGENCE spatiale algérienne (ASAL) a offert, hier à Alger, une maquette du premier satellite algérien de télécommunications «Alcomsat-1», lancé récemment depuis la Chine, au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en reconnaissance à son soutien et à ses efforts en faveur du développement et la promotion du programme spatial algérien. «L'ASAL exprime ses vives remerciements au chef de l'Etat pour ses encouragements et ses efforts en faveur du développement du programme spatial algérien, couronné récemment par le lancement réussi du premier satellite de télécommunications Alcomsat-1», a indiqué un responsable de l'ASAL lors de la cérémonie de présentation du satellite Alcomsat-1 en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et de membres du gouvernement. L'ASAL a également rendu hommage au président de la République pour son engagement à «conforter le choix stratégique de promouvoir l'activité spatiale nationale et d'en faire un instrument fiable et efficace de développement économique et social durable et de renforcement de la souveraineté nationale».

Lancement dans les prochains jours de la formule LPA

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé, hier à Alger, que le décret exécutif relatif à la formule Logement promotionnel aidé (LPA), qui comprend plus de 70 000 unités, est en phase de signature. Lors d'une réunion avec les directeurs du logement des wilayas, le ministre a souligné la nécessité de parachever le cadre final de cette formule avant la signature du décret dans les prochains jours et la promulgation de l'instruction. «Le décret exécutif commun qui a connu plusieurs modifications sera signé dans les prochains jours», a indiqué M.

Temmar. Lors de cette réunion, il sera procédé, en collaboration avec les directeurs du logement des 48 wilayas et avec l'ensemble des cadres du ministère, à l'élaboration de l'instruction qui doit prévoir les différents points concernant la formule LPA. Cette formule compte 70 000 unités et peut être revue à la hausse, a précisé le ministre. Au cours de la semaine prochaine, une instruction sera adressée aux wilayas, qui prévoit les modalités d'encadrement de l'opération avec les directeurs du logement et les promoteurs publics. Le ministre a appelé les responsables locaux à mettre l'accent sur l'encadre-

ment final de l'opération, à faire des propositions, à suivre les programmes de près et à soumettre des rapports hebdomadaires au ministère. Il a également instruit les responsables d'informer le ministère de tous les problèmes signalés au niveau des chantiers en temps opportun, affirmant que «le directeur de l'urbanisme est le représentant du ministère dans la wilaya et nous l'avons investi de toutes les prérogatives». Selon le ministre, la formule du Logement localif promotionnel sera annoncée après la fin de l'opération d'encadrement du Logement promotionnel aidé (LPA). **Lamine Y.**

Pétrole

Le ministre irakien exprime le grand intérêt de son pays à la présence de Sonatrach

■ Le ministre irakien du pétrole, M. Jabbar Ali al-Lueibi, a exprimé à Bagdad le grand intérêt qu'accorde son pays à la présence de Sonatrach en Irak et à ce que la compagnie peut apporter en termes de savoir-faire et d'expérience, notamment dans le domaine gazier, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie.

Par Anissa A.

M. Jabbar Al-Lueibi a exprimé cet intérêt qu'accorde son pays à la présence de Sonatrach en Irak, lors de son entretien avec le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, qui effectue aujourd'hui et demain une visite de travail à Bagdad à l'invitation de son homologue irakien. M. Guitouni a déclaré, à ce propos, que l'Algérie entend renforcer sa pré-



sence en Irak à travers la Sonatrach et étudie les possibilités d'investissement et d'affaires dans tous les domaines liés à l'énergie, en particulier dans l'exploration, dans le développement des gisements de pétrole ou de gaz en cours d'exploitation ou non encore explorés ainsi que dans la commercialisation. Il a également souligné la nécessité de consolider un «partenariat gagnant-gagnant» dans l'industrie pétrolière et gazière qui soit notamment basé sur la formation et l'échange d'expériences. Les deux ministres ont qualifié les relations bilatérales

d'«excellentes et d'historiques», notamment dans le domaine de l'énergie et des hydrocarbures. S'exprimant sur la qualité «historique» des relations bilatérales, le ministre irakien a rappelé que l'Algérie avait apporté «son concours et son savoir-faire à l'Irak, suite à la décision de nationalisation des hydrocarbures, ce qui a permis à la compagnie irakienne de réussir la période de transition et d'exploiter correctement ses champs pétroliers». Le ministre a surtout rappelé «l'apport conséquent et précieux de Sonatrach dans la formation des ingénieurs irakiens et dans le

transfert de son expérience et son savoir-faire», précise le communiqué du ministère de l'Energie. Les deux parties ont également mis l'accent sur la volonté des deux pays de renforcer davantage leur coopération et d'«ouvrir, à l'occasion de la visite du ministre algérien, un nouveau chapitre dans les relations algéro-irakiennes» de façon à l'étendre à tous les processus liés aux industries du gaz et des hydrocarbures. Ils ont enfin réaffirmé leur volonté de poursuivre les concertations et d'approfondir les synergies entre les deux pays, dans le cadre de la déclai-

RHOIR

ration Opep et non Opep, en vue de stabiliser les marchés pétroliers sur le moyen et long terme. Pour rappel, le ministre de l'Energie est accompagné, au cours de cette visite, par le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et une délégation du ministère et de Sonatrach.

Les cours orientés à la hausse en Asie

Les cours pétroliers étaient orientés à la hausse hier en Asie, en raison notamment de la baisse du nombre de puits en activité aux Etats-Unis, les investisseurs demeurant préoccupés par la situation iranienne. Vers 03h55 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en février, progressait de 18 cents à 61,62 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en mars, gagnait 15 cents à 67,77 dollars. Certains analystes redoutent que la hausse du prix du brut ne pousse les producteurs américains à augmenter la production. Mais ces craintes ont été apaisées par les statistiques dévoilées par la société américaine Baker Hughes, qui ont montré que le nombre de puits de pétrole actifs aux Etats-Unis avait diminué de cinq à 742 au cours de la semaine qui s'est achevée vendredi. Une augmentation de la production américaine aurait pour conséquence de contrebalancer les effets de l'accord entre l'Opep et d'autres producteurs comme la Russie pour réduire l'offre et soutenir ainsi les prix. Stephen Innes, responsable du trading pour l'Asie-Pacifique chez OANDA, a estimé que ce débat entre l'Opep et les producteurs américains de pétrole de schiste n'était pas tranché mais que l'attention se portait en fait surtout sur «la politique et plus particulièrement l'instabilité au Proche-Orient». Une poursuite des troubles en Iran, qui ont fait au moins 21 morts, pourrait pousser le président américain Donald Trump à imposer des sanctions contre Téhéran qui «feraient flamber le pétrole», a estimé M. Innes. **A. A./APS**

Ciment

GICA enregistre une production record de près de 14 millions de tonnes

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) a enregistré une production record de près de 14 millions de tonnes en 2017, en hausse de 11% par rapport à 2016, apprend-on auprès de ce cimentier public. Sa production a grimpé à 13 950 660 tonnes en 2017 contre 12 604 045 tonnes en 2016, en hausse de plus de 1,34 million de tonnes. Avec ses douze cimenteries, GICA a ainsi connu son troisième record consécutif en dépassant même ses prévisions qui tablaient sur une production de 13,17 millions de tonnes de ciment pour l'année 2017. Cette nette progression dans la production a été réalisée à la faveur de l'entrée en service de la deuxième ligne de production de la cimenterie d'Aïn

El Kebira (Sétif) au premier trimestre 2017. En effet, cette nouvelle ligne a produit plus de 1,5 million de tonnes de ciment supplémentaires l'année dernière, ayant permis de porter la production totale de la cimenterie d'Aïn El Kebira à plus de 2,9 millions de tonnes de ciment, sachant qu'à plein régime elle devrait atteindre une production annuelle de 3 millions de tonnes. Le Groupe GICA ambitionne de produire 20 millions de tonnes de ciment à l'horizon 2020, avec la réception de ses deux projets de cimenteries à Béchar et Oum El Bouaghi ainsi que l'extension des capacités de production des cimenteries de Chlef et de Zahana. Par ailleurs, et conformément aux orientations des pouvoirs publics, le Groupe

est en quête de marchés extérieurs pour exporter son ciment après avoir largement contribué à satisfaire le marché national en ce matériau stratégique, avance la même source. Pour rappel, le nombre total actuel des cimenteries du pays (publiques et privées) est de dix-sept, d'une capacité globale de 25 millions de tonnes, sachant que la demande nationale a été de 26 millions de tonnes en 2016. Selon les prévisions, en 2020, la capacité de production du pays doit augmenter à 40,6 millions de tonnes avec 20 millions de tonnes pour GICA, et 11,1 millions de tonnes pour LafargeHolcim Algérie, ainsi que 9,5 millions de tonnes pour les opérateurs privés. **A. F.**

Changes

L'euro recule face au dollar

Leuro perdait un peu de valeur hier face au dollar, suite à un rapport sur l'emploi aux Etats-Unis en décembre, laissant entrevoir une continuité dans la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) en 2018, donnant de la vigueur au billet vert. En début de journée, l'euro valait 1,2011 dollar contre 1,2029 dollar vendredi soir. La monnaie unique européenne se stabilisait face à la devise japonaise, à 136,01 yens pour un euro, comme vendredi. Le billet vert gagnait du terrain face à la monnaie nipponne, à 113,24 yens pour un dollar contre 113,06 yens vendredi soir. Le dollar a souffert vendredi après la parution du rapport offi-

ciel mensuel sur le marché du travail américain montrant un essoufflement des créations d'emploi en décembre (148 000 nouveaux emplois alors que les analystes s'attendaient à 188 000 embauches nettes). Mais la devise s'est vite reprise car les éléments positifs du rapport laissent à penser que la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) va continuer à se normaliser comme prévu en 2018, de façon constante et progressive, une évolution favorable au dollar. Le taux de chômage est en effet resté à 4,1%, son niveau le plus faible depuis décembre 2000. Le nombre de créations d'emploi en novembre a été révisé à la hausse. Et le

salairé horaire moyen a progressé de 0,3%. De son côté, l'euro est affecté par le ralentissement du taux d'inflation en zone euro, la hausse des prix à la consommation s'étant affichée à 1,4% sur un an en décembre après 1,5% en novembre. Elle reste ainsi obstinément sous le niveau cible de 2%. Selon des analystes, la faiblesse persistante de l'inflation en zone euro pourrait pousser le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, à maintenir en place la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne (BCE). Les investisseurs suivront cette semaine la publication des minutes de la dernière réunion de

politique monétaire de la BCE. Aux USA, ils scruteront les prix à la production de décembre jeudi, avant les chiffres de l'inflation et des ventes au détail en décembre vendredi. En matinée, la livre britannique restait stable face à la monnaie unique européenne, à 88,66 pence pour un euro, et baissait face au billet vert, à 1,3548 dollar pour une livre. La devise suisse restait stable face à l'euro, à 1,1724 franc suisse pour un euro. La monnaie suisse baissait face à la devise américaine, à 0,97609 franc pour un dollar. La monnaie chinoise valait 6,4865 yuans pour un dollar contre 6,4885 yuans pour un dollar vendredi après-midi. **R. E.**

Violents incendies à Tizi-Ouzou en 2017

Des mesures exceptionnelles atténuent l'impact de la catastrophe

■ Tizi-Ouzou a été touchée durant l'été 2017 par des incendies sans précédent qui ont fait un mort et d'importants dégâts. L'intervention des pouvoirs publics par des mesures exceptionnelles a grandement atténué l'ampleur de cette catastrophe naturelle et l'indemnisation des personnes affectées, notamment les agriculteurs, leur a permis de reprendre leurs activités.

Par Lyes B.

Avec un total de 88 751 arbres brûlés, en majorité des oliviers mais aussi des figuiers, des grenadiers et autres, Tizi-Ouzou est la wilaya qui a subi le plus gros des pertes en termes d'arbres fruitiers. Des pertes auxquelles s'ajoutent des centaines de ruches d'abeilles brûlées, plusieurs maisons, poulaillers et écuries détruits par les flammes, 1 479,5 ha de forêt, 880 ha de maquis, 1 712 ha de broussailles, 32,5 ha de récoltes et 3 700 bottes de foin détruits, selon un bilan de la Conservation des forêts. Des pertes énormes qui auraient pu porter un coup dur au secteur agricole dans la wilaya et pousser de nombreux paysans à cesser leur activité, sachant qu'à Tizi-Ouzou rares sont ceux qui contractent des assurances pour bénéficier d'un remboursement en cas de catastrophes naturelles. Sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, trois ministres, à savoir les ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture du développement rural et de la Pêche et de l'Environnement et des Energies renouvelables, avaient fait le déplacement dans la wilaya. Les membres du gouvernement ont pu constater les dégâts dans les localités les plus touchées par les incendies, dont Ait Yahia Moussa où on déplore un mort, rassurant les citoyens de la ferme volonté de l'Etat de prendre en charge toutes leurs préoccupations.

Des actions concrètes et urgentes effacent les traces de la catastrophe

Une prise en charge qui s'est concrétisée en octobre dernier, par la notification à la wilaya d'un important programme d'indemnisation inscrit à l'indicatif des secteurs des forêts et de l'agriculture pour un montant total de plus de



237,2 millions de dinars. Cette enveloppe a été destinée à la compensation des pertes subies par les populations lors des incendies de juillet dernier. Le secteur des forêts a reçu plus de 231,5 millions de dinars pour le lancement d'opérations de plantation de 29 508 oliviers et 34 458 autres arbres fruitiers, la réalisation de travaux de taille de régénération sur 61 127 autres plants et l'aménagement de 48 km de pistes agricoles, selon la Conservation locale des forêts qui a indiqué que ce programme était en voie d'achèvement. Pour sa part, le secteur de l'agriculture a reçu une enveloppe financière de 41,7 millions de dinars destinée à la compensation des pertes, estimée à 2 208 ruches pleines, 394 ruches vides, 22 hausses de ruche, 31 têtes ovines, 2 bovins, 27 330 poulets de chair, 21 bâtiments d'élevage bovin, 126 serres avicoles et autres, Tizi-Ouzou ayant été la région la plus touchée par les incendies de juillet dernier qui ont causé la perte d'une vie

humaine et des dégâts énormes au secteur de l'agriculture et au patrimoine forestier, a reçu la part du lion de la somme réservée par l'Etat pour cette opération d'indemnisation qui a également touché d'autres wilayas du pays. L'absence d'assurance des cheptels et récoltes par les agriculteurs qui auraient dû contracter une assurance auprès des organismes compétents tels que la Caisse régionale nationale de la mutualité agricole (Cnma), n'a néanmoins pas constitué une contrainte à leur indemnisation. A Tizi-Ouzou, la caisse régionale de cette institution est intervenue quelques jours seulement après les incendies pour délivrer à ses assurés des chèques d'indemnisation. A ce titre, la Crma de Tizi-Ouzou a indemnisé une dizaine de céréaliculteurs des localités de Draa El Mizan et de Timizrat qui ont perdu leurs récoltes lors des incendies. Des chèques leur ont été remis deux semaines seulement après les incendies, pour compenser les pertes et leur permettre de se relever et de

reprendre leurs activités. D'autres secteurs ont été par ailleurs concernés par des mesures similaires, il s'agit notamment du secteur du logement marqué par la mobilisation par les pouvoirs publics de quelque 79 aides à l'habitat rural au profit des victimes des incendies. Ces aides ont été inscrites au titre d'un programme notifié à la wilaya en novembre dernier. L'installation de commissions communales et de dairas chapeautées par une commission de wilaya présidée par le wali, pour recenser les dégâts a permis d'élaborer un état réel des pertes, et d'identifier toutes les victimes. Ces mesures ont permis le déroulement de l'opération de compensation dans les meilleures conditions, de l'avis de plusieurs victimes qui ont pu relancer leurs activités agricoles, oubliant dans la foulée cette catastrophe qui ne représente désormais qu'un mauvais souvenir pour la population de la région.

L. B./APS

Mostaganem

Session de formation régionale au profit de 100 greffiers

Une session de formation régionale au profit de 100 greffiers a été entamée dimanche à Mostaganem, a-t-on appris de source judiciaire. Le procureur général adjoint à la cour de Mostaganem, Kada Aoudia, a indiqué que cette session de cinq mois concerne quatre groupes de fonctionnaires de grade d'officier greffiers exerçant aux tribunaux et cours des wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays. Ce programme de mise à niveau permet à cette catégorie pro-

fessionnelle d'être promue secrétaire greffier en fin de session de formation, au mois de mai prochain. Organisée au Centre de formation professionnelle et apprentissage (CFPA) de Kharouba une semaine par mois, cette session prévoit des cours théoriques et pratiques sur les techniques de travail au secrétariat des greffiers au tribunal et à la cour, a-t-on expliqué. Des fonctionnaires bénéficient d'un programme intensifié en rédaction administrative et judiciaire, en utilisation le

langage juridique, en conformité du contenu entre les deux langues (arabe et français) en documents officiels et matières scientifiques de statistiques et d'informatique. Cette session de formation, entrant dans le cadre du programme complémentaire préliminaire de promotion, organisée par le ministère de la Justice, est encadrée par des magistrats et fonctionnaires du corps des greffiers.

Hocine A.

Sidi Bel-Abbès Affluence remarquable sur la foire des produits artisanaux

LA FOIRE NATIONALE des produits artisanaux, liée à la célébration du nouvel an amazigh, Yennayer, qui se poursuit au Centre d'Information et d'orientation touristique au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, enregistre une affluence remarquable de visiteurs venus même de wilayas limitrophes.

Les stands d'exposition décorés de divers types de produits d'artisanat du terroir ont été pris d'assaut par les visiteurs, surtout le week-end, pour acquérir des produits de qualité à des prix compétitifs, selon certains rencontrés par l'APS. Des artisans participant à la manifestation ouverte la semaine dernière, trouvent que l'affluence sur les produits proposés était prévisible, surtout que cette manifestation commerciale coïncide avec la célébration de Yennayer. L'artisan Djikdjika de Tizi Ouzou, qui expose à cette occasion différentes variétés de robes kabyles (djebba) aux couleurs vives et en broderie élégante, a déclaré que Yennayer est l'occasion privilégiée pour les femmes kabyles de porter la robe traditionnelle en choisissant la meilleure lors des visites aux proches et voisins. L'habit kabyle original conserve toujours sa place et s'impose dans plusieurs occasions, a-t-il souligné, ajoutant que ce métier hérité des ancêtres n'a pas changé, sauf qu'une touche de modernité lui a été introduite pour satisfaire tous les goûts, surtout pour les filles s'appropriant à se marier. La fête de Yennayer se distingue aussi par les objets en poterie et en cuivre, très prisés en pareille occasion, pour présenter des plats traditionnels dont le couscous et la chekchoukha, a fait remarquer Farid, un artisan de Constantine. Des stands exposent des arachides, des figues trempées à l'huile d'olive et autres friandises et gâteaux traditionnels dont aucune famille ne peut se passer en telle circonstance pour se regrouper dans une ambiance de fraternité et de solidarité, a déclaré Aïcha, femme au foyer de la wilaya d'Aïn Témouchent, qui visite la foire. Organisée par l'association locale du patrimoine authentique, cette foire, qui se poursuit jusqu'au 12 janvier en cours, met en exergue le patrimoine culturel local et national à travers l'artisanat et les métiers traditionnels, l'art culinaire et l'habit traditionnel reflétant l'attachement du peuple algérien à son identité amazighe, a fait savoir un membre de l'association, Mohamed Bougenayya. Se félicitant de la large participation d'artisans de plusieurs wilayas du pays, à l'instar d'Aïn Témouchent, Tizi Ouzou, Constantine, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès, il a salué au passage la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, décrétant le 12 janvier jour férié. R. R.



Pour une solution pacifique basée sur le droit à l'autodétermination

Le Polisario réitère sa coopération «sincère» avec l'ONU

■ Le Front Polisario a réitéré sa coopération «sincère» avec le Secrétaire général de l'ONU et son Envoyé personnel pour parvenir à une solution pacifique juste, basée sur le respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance ainsi que son «attachement» au respect des dispositions de l'accord de cessez-le-feu.



Par Amel N.

Le Front Polisario a pris note dimanche de l'intérêt accordé par le SG de l'ONU, Antonio Guterres, aux préoccupations exprimées, de son engagement en faveur

d'un règlement pacifique au conflit conformément aux résolutions de l'ONU et du renouvellement de sa confiance en son Envoyé personnel qui œuvre, a-t-il dit, «inlassablement à la relance des processus politiques en invitant les deux parties (Polisario et

Maroc) à de nouvelles rencontres, ainsi que de son intention d'effectuer prochainement une visite dans la région», rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS). La tension actuelle à El Guergarat «est principalement due à la violation flagrante

de l'accord de cessez-le-feu et de la convention militaire N.1 par le Maroc qui a procédé unilatéralement à l'ouverture d'un passage dans une zone de conflit et qui refuse de se conformer à la résolution du Conseil de sécurité 2153 à travers le refus de recevoir la mission technique de l'ONU», précise le Polisario. Dans un communiqué repris par SPS, le Front Polisario affirme «n'entreprendre aucune action à même d'augmenter la tension à El Guergarat», ajoutant qu'«il est inconcevable de parler d'une route commerciale traversant une zone tampon, interdite dans deux parties, située dans un territoire faisant l'objet de conflit. Cette route est bénéfique seulement pour l'occupation marocaine ce qui l'encourage à continuer à faire fi de la légalité internationale». «L'accord de cessez-le-feu n'est pas intervenu séparément du processus politique et ne saurait être un simple outil pour la protection des intérêts expansionnistes du Maroc. Le Front Polisario appelle dès lors à des mesures urgentes, conformément à la résolution 2153 du Conseil de sécurité, pour régler

les problèmes causés par les violations marocaines dans la région d'El Guergarat», poursuit le Front Polisario. La solution ne saurait également venir par la normalisation de ces «violations flagrantes et inacceptables» qui menacent la stabilité de la région et frappent le cœur même de «l'accord de cessez-le-feu et l'accord militaire n° 1», estime le Polisario. Le président sahraoui, Ibrahim Ghali, a reçu une lettre du SG onusien, Antonio Guterres, en réponse à la lettre adressée mi-décembre dernier et dans laquelle le président sahraoui a abordé l'état du processus de règlement et la nécessité de son accélération, les violations marocaines dans la zone tampon d'El Guergarat et l'impératif d'y mettre fin conformément à la résolution 2153 du Conseil de sécurité, les questions des violations des droits de l'Homme et la spoliation des richesses naturelles du Sahara occidental perpétrées par le Maroc, outre les dysfonctionnements relatifs au respect de la Minurso des normes de travail des missions onusiennes de maintien de paix. A. N./APS

Tunisie

Manifestation contre la hausse des prix

La police tunisienne a dispersé dimanche soir une manifestation contre une hausse des prix entrée en vigueur au 1^{er} janvier comme prévu par la loi de finances 2018, dénoncée par des militants et certains partis. Des jeunes protestataires, membres de la campagne citoyenne «Fech Nestannew» (Qu'est-ce qu'on attend, en arabe tunisien), s'étaient auparavant rassemblés sur l'avenue Bourguiba dans le centre de Tunis, près du ministère de l'Intérieur, pour exiger l'annulation de l'augmentation des prix et la libération de leurs camarades interpellés. «Ni peur, ni terreur, la rue appartient au peuple», scandaient les jeunes lorsque des policiers ont chargé, dispersant le rassemblement selon des vidéos publiées sur les réseaux sociaux. Plus tôt, des dizaines de jeunes avaient manifesté sous très haute surveillance policière mais dans le calme, selon une journaliste de l'AFP. «Aujourd'hui, sept ans après la révolution, on se fait arrêter pour des slogans !», a dit l'un d'eux en haranguant la petite foule. Selon des militants de «Fech Nestannew», plusieurs membres de la campagne ont été interpellés pour avoir distribué des tracts appelant à manifester ou pour des graffitis dénonçant la hausse des prix. Contacté par l'AFP, le ministère de l'Intérieur n'avait pas encore donné de détails sur ces arrestations. Le budget 2018, adopté en décembre à une nette majorité au Parlement, prévoit des hausses de prix «douloureuses» mais nécessaires pour réduire le déficit budgétaire, selon le président Béji Caïd Essebsi. Il instaure notamment une Contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et

les salaires pour sauver les caisses sociales, et augmente de 1% les taux de TVA, avec une surtaxe sur certains produits.

«Le terroriste le plus dangereux» lié à Daech arrêté

Les militaires tunisiens ont réussi à interpellé un «terroriste dangereux», membre d'un groupe affilié à Daech, a annoncé le ministère tunisien de la Défense. Un terroriste connu sous le nom de Borhene Boulaabi a été interpellé par les militaires tunisiens au cours d'une opération menée dans la province de

Kasserine, dans l'ouest du pays, rapporte l'agence TAP, se référant au ministère tunisien de la Défense. «Une unité militaire poursuivait le groupe armé Jund al-Khilafah et a réussi à intercepter un terroriste dangereux, abandonné par ses camarades», a précisé l'agence. D'après les militaires, Boulaabi serait «le terroriste le plus dangereux du groupe Jund al-Khilafah (Soldats du Califat), qui dirige l'une des brigades de combattants opérant entre la province de Kasserine et celle de Sidi Bouzid». Après sa révolution de 2011, la Tunisie a été confrontée à un essor de la mouvance djihadiste, responsable de la mort de plusieurs dizaines de

soldats et de policiers, mais aussi de civils et de touristes étrangers. Ce pays est sous état d'urgence depuis un attentat suicide en plein Tunis contre la sécurité présidentielle (12 agents tués), survenu quelques jours après le meurtre d'un jeune berger. Depuis un an, les autorités font toutefois état de progrès significatifs dans la «lutte contre le terrorisme». La dernière attaque de grande ampleur remonte à mars 2016, lorsque des djihadistes avaient lancé des opérations coordonnées contre des installations sécuritaires de Ben Guerdane, près de la frontière avec la Libye.

A. K./AFP

Libye

Près de 300 migrants secourus en mer

Près de 300 migrants ont été secourus dimanche au large de la Libye alors qu'ils étaient à bord de deux embarcations en détresse, dans l'une desquelles deux femmes ont été retrouvées mortes, a indiqué la marine libyenne. Les deux opérations de sauvetage ont eu lieu au large de Garabulli (50 km à l'est de Tripoli) et ont permis de ramener 290 migrants dans la capitale, a précisé un officier de la marine, Meftah al-Ziltni, cité par l'AFP. «Nous étions (à l'arrêt) depuis six heures du matin quand la marine libyenne est

arrivée dans l'après-midi», a indiqué Baba Koni, un Malien, selon lequel le moteur de l'embarcation a pris l'eau et s'est éteint. M. Ziltni a précisé que 150 autres migrants se trouvaient sur un second canot qui était sur le point de couler à l'arrivée des secours. Au moins 25 personnes sont mortes samedi au large de la Libye dans le naufrage d'une embarcation transportant jusqu'à 150 migrants, selon deux ONG de secours. L'an dernier, 3 116 personnes sont mortes en tentant de traverser la Méditerranée pour rejoindre

l'Europe, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM).

Le Nigeria veut accélérer le retour de ses ressortissants

Géant de 190 millions d'habitants, le Nigeria est le premier pays d'émigration illégale en Afrique de l'Ouest. Le Nigeria va accélérer le rapatriement de ses ressortissants de Libye, pointée du doigt pour l'exploitation et les mauvais traitements infligés aux migrants. Le ministre des

Affaires étrangères, Geoffrey Onyeama, a indiqué, samedi à Tripoli, au cours d'une conférence de presse, que son pays allait affréter deux avions pour rapatrier 800 migrants samedi. Les vols se poursuivront durant les prochains jours, a-t-il ajouté, précisant que l'opération concernerait seulement les migrants souhaitant rentrer volontairement au Nigeria. M. Onyeama a dit avoir visité deux centres de détention de migrants en Libye, où il a rencontré un certain nombre de ses compatriotes.

R. M.



États-Unis

Des collaborateurs de Trump dénoncent le livre qui le présente comme inapte

■ Plusieurs proches collaborateurs de Donald Trump ont assuré cette semaine que le président était parfaitement apte à assurer ses fonctions et ont descendu en flammes un livre retentissant qui affirme le contraire.

Par Rosa C.

Simultanément, Steve Bannon, ancien conseiller spécial de Donald Trump, a tenté de se distancer de certaines de ses déclarations citées dans ce livre du journaliste Michael Wolff intitulé «*Fire and Fury : Inside the Trump White House*» («*Le feu et la colère* : Dans la Maison-Blanche de Trump»). Des propos qui ont valu à M. Bannon la colère du président qu'il a contribué à faire élire. M. Trump avait déjà répliqué la veille à cet ouvrage, qui le présente comme intellectuellement limité et instable, en se qualifiant lui-même de «*génie très stable*». Il a poursuivi sa contre-offensive dimanche. «*Je dois me colliner un livre bidon écrit par un auteur complètement discrédité*», a-t-il tweeté.

M. Trump a été soutenu par plusieurs personnalités de son administration qui sont intervenues dans les émissions politiques dominicales des chaînes

américaines. «*Le président est un génie politique qui a gagné contre 17 personnes incroyablement talentueuses*» lors des primaires républicaines, «*qui a renversé la dynastie Bush, qui a renversé la dynastie Clinton*», a déclaré sur CNN Stephen Miller, conseiller à la Maison-Blanche.

M. Miller a qualifié le livre de Michael Wolff de «*travail de fiction très mal écrit*». Wolff est «*l'auteur ordurier d'un livre ordurier*», a-t-il lancé.

L'ambassadrice américaine aux Nations unies, Nikki Haley, a assuré sur ABC News que personne à la Maison-Blanche «*ne met en doute la stabilité du président*». Elle a fustigé un livre écrit par quelqu'un qui «*irait jusqu'à mentir pour avoir l'argent et la gloire*». Sur Fox News, c'est le directeur de la CIA, Mike Pompeo, qui est intervenu. «*Le président est impliqué, il comprend la complexité, il pose des questions difficiles à nos équipes de la CIA*» et il est un «*fervent consommateur*» des comptes

rendus de l'agence, a déclaré M. Pompeo. M. Trump est «*tout à fait apte*» à la fonction présidentielle et il est «*ridicule*» de prétendre le contraire, a poursuivi le directeur de la CIA, qualifiant l'image du président qui se dégage du livre de Michael Wolff de «*pure fantaisie*».

L'auteur dresse un portrait au vitriol de l'ancien magnat de l'immobilier, affirmant que tout son entourage doute de sa capacité à gouverner. Il lui attribue une incapacité à se concentrer, des pertes de mémoire et une préférence pour la télévision comme source principale d'information.

Michael Wolff a assuré dimanche sur NBC qu'il n'avait pas eu pour objectif d'écrire un livre délibérément défavorable sur le président. «*J'aurais été ravi avec une autre histoire : "Donald Trump, ce président inattendu, va en fait réussir". Mais ce n'est pas ça. Il ne va pas réussir. C'est pire que ce que l'on pensait*», a-t-il déclaré.

Le livre est présenté comme une compilation de confidences rassemblées sur 18 mois auprès de M. Trump et d'environ 200 de ses conseillers pendant la campagne électorale et depuis son élection. Dans un passage, Steve Bannon déclare que Donald Trump Jr. a commis une «*trahison*» en rencontrant en juin 2016 une avocate russe qui disait avoir des informations compromettantes sur Hillary Clinton, la rivale démocrate de M. Trump dans la course à la présidence.

Cette sortie a mis en rage M.



Ph. > D. K.

Trump, qui a accusé son ancien stratège en chef d'avoir «*perdu la raison*», alors que l'entourage du président est visé par une enquête du procureur spécial Robert Mueller sur une possible collusion avec la Russie en vue d'influencer l'élection de novembre 2016 au profit du candidat républicain.

M. Bannon a présenté dimanche des excuses alambiquées. «*Je regrette que mon retard à réagir aux informations inexactes concernant Don Jr. ait détourné l'attention des succès historiques du président*», a déclaré l'ancien conseiller dans un communiqué. Il a assuré que ses propos visaient en réalité

Paul Manafort, ancien chef de la campagne de M. Trump inculpé depuis par le procureur Mueller. «*Donald Trump Jr. est un patriote et un homme bien*», a déclaré M. Bannon. M. Trump et les responsables de l'administration tentent depuis la parution des premiers extraits du livre de discréditer Michael Wolff, assurant qu'il n'a jamais interviewé M. Trump à la Maison-Blanche.

Le journaliste, qui dit avoir parlé avec le milliardaire pendant trois heures avant et après son élection, a admis dimanche que M. Trump n'avait «*probablement pas pensé que* (leurs conversations) *étaient des interviews*».

R. C.



Points chauds

Diffamation

Par Fouzia Mahmoudi

Si Jean-Luc Mélenchon s'est largement félicité de sa présence et de son score à la dernière élection présidentielle française, une petite polémique concernant ses comptes de campagne avait assombri son euphorie. Aujourd'hui, plusieurs mois après que les questions concernant son financement se soient élevées, Mélenchon tient fermement à sa version des faits et assure que toute version discordante tient de la diffamation. En effet, Mélenchon a défendu cette semaine la sincérité de ses comptes de campagne et mis en garde contre toute calomnie après la nouvelle de la démission d'un des rapporteurs chargés de contrôler ses dépenses. Un des deux rapporteurs chargés d'examiner les comptes de campagne du chef de file de La France insoumise a annoncé dans *Le Parisien* de dimanche avoir démissionné de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP), lui reprochant d'avoir passé outre des réserves émises sur une partie des dépenses du candidat. Jean-Guy de Chalvron estimait qu'un certain nombre de dépenses du candidat – pour 1,5 million d'euros sur un total 10,7 millions –, ne pouvaient ouvrir le droit à un remboursement par l'État, sans pour autant entraîner un rejet de ces comptes. «*J'ignore absolument quelles dépenses ce rapporteur jugeait non remboursables*», a réagi immédiatement Jean-Luc Mélenchon dans un billet publié hier sur son blog. «*En tous cas, les échelons au-dessus de lui ont jugé comme c'est leur rôle. Et il n'a pas été suivi. Ce n'est pas de ma responsabilité*», poursuit-il. L'ex-candidat à l'élection présidentielle explique avoir «*déclaré absolument tout, tout jusqu'au détail, de ce que j'ai dépensé dans cette campagne, non dans l'espoir de voir tout remboursé mais pour prouver que j'ai respecté la loi*». «*On finirait par croire que la sincérité de mes comptes est en cause*», déplore-t-il, invitant ses lecteurs à «*éprouver chaque parution sur le sujet conformément à notre stratégie pour faire sanctionner la diffamation*». La Commission nationale des comptes de campagne plafonnait en 2017 à 16,851 millions d'euros les dépenses de campagne des candidats en lice au premier tour et à 8 millions d'euros le remboursement de ces frais pour ceux ayant dépassé 5% des suffrages sans toutefois se qualifier. Et Mélenchon n'est pas le premier à être visé par ce type d'enquête, l'ancien président Nicolas Sarkozy ayant été le premier à faire les frais de la diligence de la CNCCFP. Reste à savoir si elle privera, comme elle l'a fait en 2012 avec Sarkozy, Mélenchon des remboursements de ses frais de campagne ou si ce dernier réussira à éviter de payer de sa poche plusieurs millions d'euros.

F. M.

Grande-Bretagne

May remanie son gouvernement avant de se concentrer sur le Brexit

La Première ministre britannique, Theresa May, devait procéder hier à un remaniement de son gouvernement après la démission forcée en décembre de son vice-Premier ministre, Damian Green, qui avait reconnu avoir menti sur la découverte d'images pornographiques sur son ordinateur. Le nouvel exécutif devra définir rapidement sa position en vue des négociations avec Bruxelles sur le Brexit qui doivent reprendre en janvier sur la période de transition et en mars à propos de la future relation commerciale entre le Royaume-Uni et l'UE. Pour ce faire, Theresa May devrait maintenir en poste les poids lourds du gouvernement, en première ligne sur ce dossier : le ministre des Finances Philip Hammond, la ministre de l'Intérieur Amber Rudd, le ministre des Affaires étrangères Boris Johnson ou le ministre en charge du Brexit David Davis seront, en toute vraisemblance, reconduits dans leurs fonctions. Ce ne sera sans doute pas le cas pour

d'autres membres de l'exécutif disposant d'un capital politique plus réduit : la ministre de l'Éducation Justine Greening, le ministre sans portefeuille Patrick McLoughlin, président du Parti conservateur, ou encore le ministre de l'Économie Greg Clark devraient être remplacés. Andrea Leadsom, leader de la Chambre des Communes, chargée des relations entre les députés et l'exécutif, pourrait elle aussi être évincée. Elle paierait ainsi le revers que les parlementaires avaient infligé à Theresa May le 13 décembre : 11 députés conservateurs avaient voté avec l'opposition et obtenu que le Parlement organise un vote final sur les termes de l'accord final du Brexit. Pour remplacer Damian Green, le poste de vice-premier ministre semblait promis à l'actuel ministre de la Santé, Jeremy Hunt. Mais sa promotion semble remise en cause, étant donné la crise que traverse le NHS, le service de santé britannique, au cœur d'un hiver particulièrement vigoureux. Theresa May

devrait également profiter de l'occasion pour féminiser, rajeunir et promouvoir davantage de diversité dans son gouvernement. Les secrétaires d'État à l'Immigration, Brandon Lewis, 46 ans, et à la Justice, Dominic Raab, 43 ans, devraient ainsi se voir confier des responsabilités plus importantes. Ce remaniement peut marquer un nouveau départ pour la Première ministre, dont l'autorité a été fortement contestée ces six derniers mois. Fragilisée par l'échec de son Parti conservateur lors des élections législatives de juin 2017, où il a perdu sa majorité absolue, Theresa May a ensuite été confrontée aux dissensions permanentes de sa formation au sujet du Brexit, qui ont affaibli sa position dans les discussions avec Bruxelles. Forte de l'accord obtenu début décembre avec les 27 sur la première phase des négociations, Theresa May dispose désormais d'une légitimité renouvelée, un capital indispensable tant la tâche qui l'attend s'annonce ardue.



Exposition de photos à l'Hôtel Sofitel d'Alger

La ville d'Alger revisitée par Yasmine Lalle

■ La ville d'Alger est à redécouvrir à l'hôtel Sofitel d'Alger. C'est dans le cadre de la première exposition de photos que la jeune photographe Yasmine Lalle nous fait revisiter plusieurs quartiers de la capitale. Cette exposition qui se poursuit jusqu'au six février prochain, présente une trentaine de clichés démontrant la passion de la photographe à la capitale.



Par Abia Selles

Une exposition de photographies de Yasmine Lalle, consacrée à la ville

d'Alger, revisitée sous plusieurs angles à travers ses paysages et ses monuments historiques, a été inaugurée samedi à Alger. Dans cette première exposition, Yasmine Lalle, jeune photo-

graphe passionnée d'Alger, dévoile une trentaine de clichés inédits illustrant son attachement à la ville la plus peuplée du pays.

En couleurs et en noir blanc, ses photographies illustrent des

moments de la vie quotidienne et des monuments historiques comme la Grande-Poste, «Jamaâ Lihoud» (la synagogue), la cathédrale du Sacré-Cœur ou encore le Mémorial des martyrs, implanté sur les hauteurs d'Alger.

Dans un tableau intitulé «*fil conducteur*», le visiteur peut admirer deux bâtisses, une école de style mauresque et une ancienne caserne (néo mauresque) qui, juxtaposées, forment un ensemble architectural esthétique.

Dans d'autres œuvres, Yasmine Lalle immortalise des instants de vie quotidienne, inspirés des quartiers de la capitale et places publiques comme dans «*Marché ramadanese*», une image montrant l'ambiance nocturne dans un marché algérois durant le ramadhan.

L'artiste pose aussi son objectif sur des habitants d'Alger comme dans «*Solitude*», portrait d'un homme qui se balade sur une plage, le regard orienté vers l'horizon ou encore «*Bateau*»,

autre photographie en couleurs montrant une barque de pêche accostée sur le rivage.

Native d'Alger, Yasmine Lalle confie que son penchant pour la photographie d'art est motivé par son admiration à Alger qu'elle fait redécouvrir sous un regard novateur et des tonalités lumineuses et sombres pour illustrer la notion de temps.

L'exposition est visible jusqu'au 6 février à l'hôtel Sofitel d'Alger.

A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Sofitel (El Hamma)

Jusqu'au 6 février :

Exposition photographique nommée «Alger, ville de tous les contrastes» est organisée depuis le 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 6 février prochain tout en reprenant les travaux de la photographe Yasmine Lalle. L'exposition s'intéresse, comme son nom l'indique, aux différents aspects de la capitale, au travers de photographies capturant la vie quotidienne d'une ville aux multiples facettes.

Salle Ibn Khaldoun

Jusqu'au 11 janvier :

Projection des longs métrages *Jigsaw* et *Star Wars : The Last Jedi*.

Ezzou'Art Galerie du

Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 11 janvier 2018 :

Exposition «Mad'Art» de l'artiste peintre et écrivain Jaoudet Gassouma.

Galerie des ateliers

Bouffée d'Art (Résidence Sahraoui)

Jusqu'au 13 janvier :

Exposition-vente collective de peintures avec les artistes Moussa Bourdine, Nouredine Chegrane, Moncef Guita et Rezki Zerati.

Salle des Actes de

l'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa-Boukhalfa, Alger-Centre)

Jusqu'au 25 janvier 2018 :

A l'occasion du 80^e anniversaire du Guernica de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger organisent une exposition intitulée «Dialogue hispano-algérien sur le Guernica».

Festival de l'audiovisuel le 18 janvier à Oran

Trente œuvres en compétition

Trente œuvres seront en compétition au 1^{er} Festival national du court-métrage et de la photographie, prévu du 18 au 20 janvier à Oran, a indiqué dimanche l'association socioculturelle locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH), organisatrice de l'événement.

«Trente créations comportant 10 courts-métrages et 20 photographies seront retenues par le comité de sélection de cette manifestation artistique», a précisé à la presse Kawther Nour, cadre à SDH, chargée de la programmation de cette édition.

Près de 50 jeunes ont déjà présenté leur candidature, a-t-elle fait savoir, signalant que le nombre total de soumissionnaires sera connu le 10 janvier à l'échéance du délai fixé dans l'appel à participation.

Conformément au règlement, le concours des courts-métrages est ouvert à tous les sujets hormis ceux à contenu publicitaire, tandis que les photographies ont pour thématique «Voyage et découverte», a expliqué la responsable. Le festival intervient à la clôture du programme de formation-insertion

«lbd3.com», lancé en mars dernier par l'association «SDH» avec le soutien de l'ambassade des USA en Algérie, et ce, au titre de l'initiative pour le partenariat avec le Moyen-Orient (MEPI), rappelle-t-on.

Plus de 300 jeunes ont bénéficié de stages de formation à l'audiovisuel dans le cadre de ce programme qui a pour objectif de «promouvoir et responsabiliser les jeunes pour l'engagement civique par le biais de l'expression artistique», a-t-on souligné.

F. H.

Concours de musique «El Houndjoura Edhahabia»

M'sila : stage de formation artistique au profit des 16 finalistes

Les 16 finalistes du concours «El Houndjoura Edhahabia», qu'organise annuellement l'association Wissam pour la culture et les arts, prennent part depuis dimanche à la maison de jeunes de la commune de Maadhid (22 km est de M'sila), à un stage de formation artistique. Encadré par les enseignants de musique Sofiane Rikem et Abderaouf Amoura, ce stage sera également ponctué

par de nombreuses conférences données par Fodil Saouda et Ismail Yelles, a indiqué à l'APS le président de l'association Wissam, Samir Maârouf.

Il a par ailleurs ajouté que cette 7^e édition d'El Houndjoura Edhahabia, placée sous le slogan «la chanson amazighe : patrimoine et identité», vise à favoriser l'éclosion des jeunes talents en leur offrant l'occasion de se produire en public, mais

aussi à animer la scène artistique locale et à promouvoir la chanson amazighe, dévoilant que 480 jeunes chanteuses et chanteurs ont précédemment pris part au casting de cette nouvelle édition.

Ce stage devra se poursuivre jusqu'au 11 janvier, date de clôture de ce concours qui verra un jury composé de Abdelhamid Belferouni, Nada Rihane et Macine Hamia, désigner les trois

lauréats de cette édition lors d'une soirée finale prévue à la maison de la culture de M'sila, a-t-il dit.

Comme à l'accoutumée, la soirée clôture de ce concours verra les trois premiers lauréats recevoir un chèque et permettra également aux organisateurs d'honorer une personnalité de la scène culturelle nationale.

Samir Maârouf a, dans ce contexte, révélé que les organisateurs ont décidé d'honorer, pour cette édition Lakhdar Bentorki pour ses efforts à la tête de l'Office national de la culture et de l'information.

L'association Wissam pour la culture et les arts de M'sila a été créée début 2000. Elle se fixe pour mission de découvrir et de promouvoir les jeunes talents.

L. B.

El Hachemi Guerouabi au cœur d'une conférence à Oran

LE PILIER de la musique chaâbi El Hachemi Guerouabi sera le sujet d'une conférence animée au CDES Sophia d'Oran, aujourd'hui.

Plus de 11 ans après sa disparition, le rossignol du chaâbi continue à fasciner. Sa vie,

depuis son enfance à Belcourt jusqu'à ses derniers concerts au début des années 2000 et toute son œuvre feront l'objet de discussion lors de cette conférence présentée par l'ancien journaliste et auteur Driss Youcef. L'occasion pour la jeune généra-

tion de découvrir l'une des plus belles voix de la chanson algérienne mais aussi pour les admirateurs de Guerouabi de partager leur passion pour sa musique.

Il est à noter que l'accès à cet événement est libre.



Coup-franc direct

Des joueurs tricheurs !

Par Mahfoud M.

Certains joueurs ne s'offusquent pas de pratiques frauduleuses, car seul l'argent les intéresse. Le plus important pour eux est de se faire une place au chaud et toute opportunité est bonne, surtout quand il s'agit d'un club qu'ils savent bon payeur. Ce qu'a fait l'ex-international algérien, Mokhtar Belkheiter, entre dans ce cadre avec la signature d'un contrat avec le Chabab de Constantine, alors qu'il avait contracté une grave blessure au sein de son précédent club, le Club Africain, qui l'éloignera des terrains pour une durée de plus de trois mois. Le joueur a caché cette information à son nouveau club et n'a pas eu le courage de tout révéler aux dirigeants qui l'avaient pourtant considéré à sa juste valeur et lui ont accordé un salaire fort intéressant. Le pot aux roses a été découvert par le staff médical du CSC qui a vite prévenu le coach, Abdelkader Amrani. Ce dernier a demandé à résilier son contrat, n'ayant pas besoin d'un élément blessé, d'autant qu'il comptait sur lui ces jours-ci. C'est tout à fait son droit, car on ne paye pas un joueur pour qu'il soit au repos pour trois mois avant de revenir à la fin de la saison alors que les jeux sont déjà faits. Ce joueur a prouvé que tous les moyens sont bons pour se sucrer sur le dos des clubs.

M. M.

Cross-country/Challenge national de «La Révolution» Ali Grine et Nassima Sabour haut la main

LA 11^e édition du Challenge national de cross-country «La Révolution», disputée samedi à Djelfa (Est), a été remportée par Ali Grine, de la sélection nationale militaire chez les messieurs, ainsi que Nassima Sabour, de l'AS Protection Civile d'Alger chez les dames. Le podium a été complété chez les messieurs par Sabri Kehia (AS Sûreté Nationale) et Seif-Eddine Djermouni (sélection militaire), alors que chez les dames, la deuxième place est revenue à Hadjer Soukhal (NC Bordj Bou Arréridj), suivie de Nassima Messaoudi (AS Protection Civile d'Alger). Plus de 680 coureurs (messieurs/dames), représentant 48 clubs de 28 wilayas, ont participé à cette épreuve, disputée sur le parcours de Senebba

Chergui, à environ 5 km du chef-lieu de wilaya. Cette 11^e édition a porté le nom de l'artiste défunt Ahmed Ben Bouzid, plus connu sous le nom de Cheikh Atallah, «en hommage à ses qualités d'artiste et son amour pour le sport», a indiqué le président de la Ligue de wilaya d'athlétisme, Laâdli Abdelaziz. Chez les juniors (garçons), c'est Akram Abed de Bordj Bou Arréridj (libre) qui a pris la première place, devant deux concurrents de M'sila, respectivement Abderrahim Chebli et Fouad Baâli. Chez les filles, c'est également la Bordjienne Khadija Hebbache (libre) qui s'est imposée devant Bouchra Amiche (MS Cherrhell) et Wiam Kherroubi (Chlef).

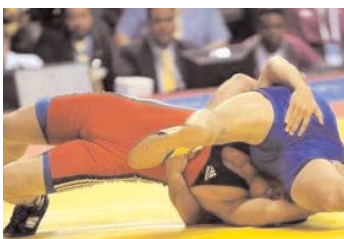
Tennis/Tournoi «Futures» à Hammamet Qualifications (2^e tour)

Ikhlef affrontera un Tunisien

LE TENNISMAN algérien, Aymen Ikhlef, sera opposé dimanche au Tunisien Zakaria Benbrahim, au deuxième tour qualificatif pour le tableau final d'un tournoi professionnel à 15 000 USD, prévu du 8 au 14 janvier à Hammamet (Tunisie). L'Algérien avait passé le premier tour samedi, en dominant le Danois Joen Moth-Poulsen (7-5, 6-2), alors que de son côté, Benbrahim a été exempté.

L'Algérie a engagé un deuxième joueur dans cette compétition, sur terre battue, en l'occurrence Nazim Makhlouf, qui s'est fait éliminer au deuxième tour par le Serbe Miljan Zikic. Makhlouf avait été dispensé du premier tour samedi, mais il a eu la malchance de tomber sur la tête de série N1, contre qui il n'a eu pratiquement aucune chance, comme en témoigne le score du match (6-2, 6-1).

Championnat national de lutte (seniors) Plus de 220 athlètes au rendez-vous ce week-end



DEUX CENT VINGT CINQ athlètes de 13 ligues prendront part au championnat national de

lutte seniors (dames et messieurs), prévu vendredi et samedi prochains à la salle H a r c h a - H a c è n e d'Alger, a-t-on appris dimanche de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). La journée de vendredi sera consacrée aux éliminatoires de la lutte libre dans les catégories 57 kg, 65 kg, 74 kg, 86 kg, 97 kg, de la lutte gréco-romaine

Sélection nationale de football A' Départ aujourd'hui pour Tunis

■ C'est aujourd'hui que la sélection nationale locale de football effectuera son déplacement à Tunis où elle affrontera son homologue rwandaise dans un match amical qui reste très important aux yeux du sélectionneur national, Rabah Madjer.

Par Mahfoud M.

En effet, Rabah Madjer a demandé la programmation de cette rencontre pour voir à l'œuvre certains joueurs et commencer une nouvelle ère afin de donner leur chance aux joueurs du cru qui devraient intégrer la sélection première graduellement. Le coach des Verts avait déclaré que son vœu le plus cher serait de faire évoluer les joueurs locaux et les mettre en valeur, même s'il reconnaît qu'un travail de fond les attend pour pouvoir avoir leur place dans l'équipe nationale. C'est dans cette optique qu'il a donc demandé de disputer un match amical face à une sélection étrangère. Ainsi, il était prévu que l'EN A' donne la réplique à la sélection des Emirats arabes unis, mais le match avait été annulé en raison du changement de programme de cette sélection qui avait pris part à la Coupe du Golfe. La FAF a vite réagi en programmant un autre match amical face au Rwanda qui participera au CHAN qui se tiendra au Maroc dans quelques jours où il fera partie du groupe C, basé à



Les Verts se préparent à affronter le Rwanda

Tanger, aux côtés de la Libye, du Nigeria et de la Guinée équatoriale.

Les joueurs de la sélection nationale qui étaient en stage au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa, s'envoleront aujourd'hui vers Tunis à bord d'un vol spécial avant de donner la réplique demain au Rwanda au stade Radés à 15h. Rabah

Madjer avait fait appel à 21 joueurs, dont 5 joueurs évoluant à l'USM Alger et 4 à l'ES Sétif. Il se pourrait ensuite qu'il fasse appel à d'autres joueurs étant donné que cette sélection n'est pas définitive, sachant que certains joueurs sont décriés puisqu'ils sont à un âge avancé.

M. M.

NA Hussein-Dey

Les Sang et Or plient après six matchs sans encaisser

L'échec samedi au stade du 20-Août 1955 d'Alger par le leader le CS Constantine (1-1), a vu sa série de six matchs sans encaisser le moindre but prendre fin, à l'occasion de la 16^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Le Malien Moutar Cissé a surgi à la 3^e minute de jeu pour tromper la vigilance du portier du Nasria, Merbah Gaïa, cueilli à froid. Il a fallu attendre la seconde période

de pour voir les «Sang et Or» remettre les pendules à l'heure (74') par l'entremise de leur nouvelle recrue hivernale Abderrahmane Youfifi (ex-Crétel/France). Avec 12 buts encaissés en 16 matchs, en compagnie du MC Alger, le NAHD détient la deuxième meilleure défense de la Ligue 1 derrière celle de l'ES Sétif (10 buts). En revanche, l'at-taque reste le maillon faible avec 15 buts marqués, soit une moyenne de 0,93 but/match.

Sous la conduite de Dziri Bilal, le NAHD reste invaincu depuis la 7^e journée du championnat et la défaite subie en déplacement face à la JS Saoura (1-0), mais l'équipe est en train de «collectionner» les matchs nuls (10 au total). Éliminé en 32^e de finale de la Coupe d'Algérie par le CS Constantine (2-1), le Nasria aura rendez-vous avec le derby algérois face à l'USM Alger lors de la 17^e journée.

Éventuel départ de Mahrez à Liverpool

La presse anglaise ne confirme pas

La presse anglaise s'est montrée beaucoup moins affirmative à propos d'un éventuel transfert du milieu international algérien de Leicester City

(Premier league anglaise de football) Ryad Mahrez, annoncé avec insistance du côté de Liverpool. Le club de la Mersey, entraîné par le technicien allemand Jürgen Klopp, «ne serait pas intéressé par l'ancien Havrais», affirment Sky Sports et The Telegraph, au lendemain de l'annonce faite par le média beIN Sports sur un transfert du joueur algérien à Liverpool pour 55 millions d'euros. Samedi, le quotidien sportif français L'Equipe a fait état de contacts noués par Liverpool pour s'attacher les services de Mahrez, en remplacement du Brésilien Philippe Coutinho, parti au FC Barcelone pour un contrat de cinq ans et demi et 160 millions d'euros. Mahrez qui dispose d'un bon de sortie cet hiver en cas d'offre «intéressante», pourrait quitter

Leicester lors de l'actuel mercato et rejoindre probablement un autre club de Premier league, avait écrit pour sa part France Football. Récemment, l'entraîneur français des «Foxes», Claude Puel, avait déclaré qu'il souhaiterait garder le joueur algérien qui est en train d'enchaîner les performances. Après un début de saison timide, l'ancien Havrais a retrouvé la plénitude de ses moyens depuis quelques journées en championnat, parvenant à atteindre la barre de 7 buts en Premier League et 8, toutes compétitions confondues en plus de 7 passes décisives. L'été dernier, l'AS Rome avait tout tenté pour l'arracher de la Premier League mais sans succès, la direction des «Foxes» ayant estimé que l'offre n'était pas suffisante.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Patrimoine culturel amazigh

Yennayer sera fêté dans la commune de Beni Senous

LA COMMUNE de Beni Senous (30 km de Tlemcen) a été retenue pour abriter jeudi prochain les cérémonies d'ouverture de la Semaine du patrimoine culturel amazigh, marquant la célébration de Yennayer, a annoncé hier la direction locale de la culture. Faisant suite à la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, portant déclaration du nouvel an amazigh, qui coïncide avec le 12 janvier, journée chômée et payée, la wilaya de Tlemcen a décidé d'organiser jeudi prochain ces cérémonies au niveau de Beni Senous, une région connue pour son ancrage culturel et identitaire amazigh, a-t-on indiqué. Abritant des monuments et sites historiques d'une grande importance, Beni Senous est une contrée d'origine berbère, au vu du mode de vie de ses populations, sa petite industrie artisanale vivrière ainsi que la conception architecturale de ses vieilles bâtisses. Pour cette circonstance, un programme riche et varié a été élaboré pour marquer l'ouverture de cette manifestation. A cette occasion, le

stade communal de Beni Senous abritera une série d'expositions sur le patrimoine de la région, ses œuvres artisanales diverses et ses mets et plats concoctés pour cette circonstance, entre autres le melloui, khringo, sfendj et autres berkoukès aux plantes aromatiques. Des troupes locales animeront des spectacles folkloriques avant le lancement du carnaval «Ayred», qui marquera ces célébrations à travers la région trois jours durant. Cette cérémonie d'ouverture sera marquée également par un spectacle de chants kabyles, animé par les artistes Mohand Siham de Tizi Ouzou et Nesrine de Bouira. Un programme riche et varié, prévu une semaine par la direction de la culture de la wilaya de Tlemcen pour cette occasion, portera sur l'organisation de conférences, projection de documentaires sur Beni Senous et le carnaval d'Ayred, outre des expositions. La cérémonie de clôture se tiendra le 18 janvier à la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen.

Farida Ch.

Il rêve de faire carrière dans le football

Usain Bolt fera un essai en mars à Dortmund

LE MULTIPLE champion olympique et du monde du sprint, le jamaïcain Usain Bolt, aujourd'hui à la retraite, a annoncé qu'il effectuerait en mars un essai au Borussia Dortmund, confirmant ainsi son envie de faire désormais carrière dans le football et son rêve de «signer à Manchester United». «Nous allons effectuer un essai en mars à Dortmund pour savoir ce que je vais faire avec cette carrière (de footballeur). S'ils disent que je suis bon et que j'ai besoin de m'entraîner, je le ferai», a ainsi affirmé Usain Bolt dans une interview exclusive au Sunday Express publiée dimanche. Bolt et le club allemand partagent un même sponsor. «Cela me rend nerveux. (Habituellement) je ne suis pas nerveux, mais c'est différent, parce que c'est du football maintenant. Je prendrai du

temps pour m'adapter, mais une fois que j'aurai joué quelques rencontres, j'y serai habitué», a ajouté le double recordman du monde du 100 m et du 200 m. «L'un de mes plus grands rêves est de signer à Manchester United. Si Dortmund dit que je suis assez bon, je m'accrocherai et m'entraînerai très dur», a assuré Bolt. «J'ai parlé avec Alex Ferguson et je lui ai demandé de glisser un mot favorable pour moi. Il m'a dit que si je suis en forme et prêt, il verrait ce qu'il peut faire pour moi», a ajouté Usain Bolt, qui affirme également en avoir discuté avec son ami Paul Pogba, le milieu de terrain français de MU. Le champion jamaïcain avait accordé cette interview au journal anglais vendredi alors qu'il assistait à un tournoi de poker aux Bahamas.

Racim S.

Librairie Chaïb Dzair

Rencontre avec Nadjib Stambouli

LA LIBRAIRIE Chaïb Dzair de l'ANEP vous convie à une rencontre avec l'auteur Nadjib Stambouli, autour de son livre «Le fils à maman, ou la voix du sang» (Casbah édition), suivie d'une vente dédicace, le mardi 9 janvier 2018 de 14h30 à 16h30, à la librairie Chaïb Dzair, sise 1, avenue Pasteur, Alger-Centre. Le public est cordialement convié.



Corée du Nord : Donald Trump prêt à s'entretenir avec Kim Jong-un



Loumis

Djalou@hotmail.com

Logement

Temmar : la délivrance des actes de propriété, «une priorité»

■ Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé, hier à Alger, que la délivrance d'actes de propriété aux bénéficiaires des différentes formules de logement, depuis des années, est «une priorité».

Par Halim S.

A ce titre, il sera procédé en collaboration avec les wilayas, à un recensement au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2018, en vue de déterminer le nombre de bénéficiaires de logement qui ne disposent pas à ce jour d'actes de propriété, a indiqué le ministre lors d'une réunion avec les directeurs du logement des wilayas. Selon les dernières statistiques, plus de 100 000 citoyens qui ouvrent droit à ce document, ne le possèdent pas. Le ministre a, par ailleurs, donné des instructions aux directeurs en vue d'œuvrer à

la réalisation de groupements résidentiels ruraux organisés, en concertation avec les wilayas concernées, et de consacrer une partie du budget de la wilaya à l'aménagement extérieur de ces groupements. M. Temmar a, par ailleurs, instruit les cadres de créer avant fin janvier, un registre national des promoteurs publics, bureaux d'études, entreprises de réalisation et entreprises de production des matériaux de construction, et de le lui remettre. Cela permettra au ministère de suivre le travail et les réalisations de chaque catégorie et l'avancement des travaux dans chaque wilaya. Le

ministère pourra ainsi évaluer les efforts des uns et des autres et mettre fin à l'anarchie. M. Temmar a également insisté sur la nécessité de contrôler les réalisations des promoteurs indépendants, d'intervenir pour régler les problèmes qui pourraient survenir entre eux et les citoyens et de les soumettre à un contrôle conformément à la loi. «Le permis de construire sera dorénavant soumis à un contrôle plus strict». Le bilan des réalisations des promoteurs indépendants et privés, notamment dans les grandes wilayas, figurera dans les statistiques du secteur de l'Habitat.

H. S./ (APS)

Bouira

Une casemate contenant cinq bombes détruite

Une casemate contenant cinq bombes de confection artisanale, des outils de détonation, ainsi qu'une quantité de subsistances de vivres et divers objets, a été découverte et détruite dimanche à Bouira, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche, un détachement de l'Armée nationale populaire a

découvert et détruit, le 7 janvier 2018 à Bouira, une casemate contenant cinq bombes de confection artisanale, des outils de détonation, ainsi qu'une quantité de subsistances de vivres et divers objets», note la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP, des éléments de la Gendarmerie nationale et des garde-frontières «ont

appréhendé, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et In Guezzam, 10 contrebandiers et saisi 6 véhicules tout-terrain, une arme à feu, 11,2 tonnes de denrées alimentaires, 3 détecteurs de métaux, 9 groupes électrogènes, 6 mar-teaux piqueurs, 2 téléphones satellitaires, 279 comprimés psychotropes et 4 080 unités de produits détergents».

O. N.